

VSS FORMATION est un réseau indépendant de formateur·ices et intervenant·es expert·es en matière de violences sexistes et sexuelles (VSS) dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR).

Créé en 2018, il est le fruit du rapprochement de trois structures :

ANEF - Association nationale des Études Féministes ;

CPED - Conférence Permanente des chargé·es de mission Égalité-Diversité de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

JURISUP - Réseau des affaires juridiques de l'enseignement supérieur et de la recherche.



contact@vss-formation.fr

*(devis et compléments
d'information)*



**VIOLENCES
SEXISTES ET
SEXUELLES
STOP!**

**VSS
FORMATION**

Réseau de formation
sur les violences sexistes
et sexuelles dans
l'enseignement
supérieur et la
recherche

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

DE LA PRISE DE CONSCIENCE À LA PRISE EN CHARGE

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

(Liste non-exhaustive
au 15 juin 2019)

CNOUS

École des Beaux-Arts

EM Normandie

LA FAGE

Ministère de l'Éducation nationale et
de la Jeunesse

Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

Université de Bourgogne

Université Paris-Est Créteil

Université de Reims Champagne-
Ardenne

Université de La Réunion

QUI SOMMES-NOUS ?

VSS Formation intervient dans tout établissement d'ESR et organisme de recherche pour former leurs étudiant-es et personnels : chargées de mission égalité, directions des ressources humaines, services juridiques ou de santé, membres de sections disciplinaires, élu-es, associations et syndicats...

Les formations reposent sur une approche sociologique, juridique et de terrain, avec des intervenant-es issu-es de l'ESR.

FORMATIONS PROPOSÉES

Appréhender les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR : comprendre les mécanismes des violences, le cadre juridique, les textes clés dans l'ESR...

Mener des actions de **prévention**

Accueillir, écouter et **orienter** les victimes et les témoins

Traiter les situations (enquête interne, section disciplinaire, mesures conservatoires...)

Mettre en place des **dispositifs** de prise en charge

Conduire des **études** (état des lieux dans l'établissement)

La thématique et le programme de nos formations sont adaptés aux demandes de la structure organisatrice et du public visé.

**VIOLENCES
SEXISTES ET
SEXUELLES
STOP!**